

ÉMILIE PLATZ

Consultant juridique au
ministère de l'Agriculture

Promotion 2018-2019


L'ASSOCIATION DES JURISTES
DE CONTENTIEUX PUBLIC

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Découvrez les parcours des anciens
étudiants du Master 2

@AJCPSorbonne





UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

www.master2contentieuxpublicparis1.fr

Promotion 2018-2019

Pourrais-tu te présenter ?

Je suis actuellement consultant juridique à la direction des affaires juridiques au sein du ministère de l'Agriculture. J'ai commencé mon parcours académique par deux ans de classe préparatoire mêlant économie et droit à Strasbourg. Puis j'ai été admis au sein du magistère de droit des activités économiques de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Lors de ma dernière année de magistère, j'ai suivi en parallèle le Master 2 Contentieux public.

Pourquoi as-tu choisi d'intégrer le Master II Contentieux Public ? Que t'a-t-il apporté ? Pourrais-tu nous parler de ton expérience dans le Master II ?

Depuis mes débuts en faculté, j'ai eu davantage d'appétences avec le droit public qu'avec le droit privé. Dans ma formation, je recherchais à « travailler sur des procès » et le choix du master 2 Contentieux public est venu logiquement.

Je pense que c'est une formation très complète, encore plus aujourd'hui avec certaines spécialités qui se sont ajoutées récemment, comme le contentieux de la fonction publique. La possibilité de faire un semestre de stage, qui facilite également l'insertion professionnelle, était aussi un avantage.

Je garde un très bon souvenir de cette année de Master. L'ambiance au sein de la promotion était vraiment agréable. L'année a également été bien rythmée par de nombreuses sorties, notamment au Conseil d'État, et l'organisation de divers événements, comme le cocktail des anciens ou le repas de Noël.

Quel est ton meilleur souvenir en tant qu'étudiant ?

Mes deux années de classe préparatoire à Strasbourg. J'ai bien apprécié la pluridisciplinarité de cette formation, car il y avait du droit, mais aussi de l'économie et des langues vivantes. Sur un plan plus personnel, j'aime beaucoup ma région et j'ai pu suivre assidument le Racing club de Strasbourg, l'équipe de football locale que je supporte depuis que j'ai dix ans.

Pourrais-tu nous parler de ton expérience en tant que Vice-Président de l'AJCP ? Qu'est-ce que ça t'a apporté ?

Je m'occupais d'entretenir le lien avec les anciennes promotions, j'ai d'ailleurs créé un annuaire regroupant les anciens étudiants du Master. J'ai également pu co-organiser les principaux événements de l'AJCP et j'ai créé le site internet du Master.

Cette expérience m'a beaucoup responsabilisé.

Quel stage as-tu effectué dans le cadre du M2 Contentieux Public ?

J'ai fait un stage de six mois dans le cabinet Lexcity Avocats, spécialisé en droit public des affaires. L'équipe, qui est quasiment la même aujourd'hui, forme très bien les stagiaires.

Pourquoi avoir préparé le concours des TACAA à la sortie du Master II Contentieux Public (et quels ont été les bénéfices tirés de cette préparation) ? Pourquoi avoir choisi la Prépa P1 ?

A partir du Master 1, j'ai commencé à m'intéresser sérieusement au métier de juge administratif.

Le Master 2 Contentieux public constitue une première approche idéale pour le concours, il me semblait donc logique d'enchaîner les révisions juste après l'obtention de mon diplôme.

Pendant ma préparation, j'ai acquis une rigueur de travail supplémentaire et j'ai pu revoir et actualiser mes connaissances en droit administratif. Surtout, le niveau est très élevé donc cela permet une bonne remise en question à un moment dans nos études où il est intéressant de déconstruire certaines certitudes.

La prépa de Paris 1, dont les interventions sont quasiment toutes données par des magistrats en poste, est d'une grande qualité. Je ne peux que la recommander.

Plus globalement, les concours permettent de se confronter aux meilleurs et d'acquérir une vraie discipline personnelle. Réussie ou non, une préparation faite avec un minimum de sérieux est toujours positive.

Pourrais-tu nous parler de tes expériences en tant qu'Assistant de Justice ?

J'ai été pendant presque deux ans et demi au sein des tribunaux administratifs : c'est un premier pas dans le monde du travail qui m'a permis, en outre, de me confronter à la réalité du métier de magistrat. Le poste d'assistant de justice est aussi idéal pour préparer un concours ou un examen car les contrats proposés sont généralement à mi-temps (trois jours par semaine), ce qui laisse du temps pour les révisions.

Pourquoi as-tu choisi d'intégrer le Bureau du droit des filières, rattaché à la DAJ du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation ?

C'est un poste qui permet de travailler sur des problématiques très riches liées à l'Union européenne, avec un contentieux technique devant le Conseil d'État ou les cours administratives d'appel. Ce sont des éléments que je souhaitais approfondir ; j'ai donc été intéressé par cette opportunité lorsqu'elle s'est présentée à moi. Par ailleurs, je souhaitais découvrir un rythme de travail différent de celui des tribunaux.

Aurais-tu un conseil (ou plusieurs) à donner aux étudiants du Master II et aux potentiels candidats qui souhaitent l'intégrer ?

Je conseille aux étudiants actuels de profiter de leur année, qui va leur donner des bases solides pour leur pratique à venir.

Pour les candidats, je pense que le Master est devenu de plus en plus visible avec le temps et qu'il faut, pour pouvoir l'intégrer, travailler de sorte à avoir, au-delà des bons résultats, un dossier qui sort du lot, notamment au travers de stages ou d'expériences associatives.

QUESTION CULTURE

Si tu ne devais choisir qu'une seule œuvre littéraire, artistique, musicale ou cinématographique, laquelle choisirais-tu ?

Un album : *Night Train*, d'Oscar Peterson Trio.

**Merci à Emilien d'avoir répondu à nos questions
Retrouvez-le sur LinkedIn**

